

- Nouvel arrivant avec contrat > 3 mois ou exposition à des risques spécifiques
- Grossesse
- Handicap, demande de Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
- Reprise du travail si arrêt > 30 jours
- Visite avant si du travail si besoin
- Accident du travail avec arrêt > 30 jours, maladies professionnelles
- Consultations périodiques
- Mission à risque sanitaire, émergence de nouveaux risques professionnels
- Mise à jour des vaccinations
- Difficultés au travail : conditions de travail, pathologie avec répercussion professionnelle.
- Aménagement de poste
- À la demande du responsable après information de l'agent
- Conseils auprès de l'administration, des agents et de leurs représentants





# Site des Cézeaux

Infirmerie de la Maison de la Vie Étudiante, RDC et 1er étage

Dr BIAT et Dr RATINAUD

Sécrétariat :

él.: 04 73 40 70 40

Courriel: santeautravail@uca.f

# Site Montalembert

Bâtiment Santé Sécurité au Travail du CHU 58 rue Montalembert

#### Dr LUCAS

Sécrétariat :

Tél. : 04 73 75 49 27

Courriel: santeautravail@uca.fr

# Site internet

https://sst.uca.fr/



santeautravail@uca.fr

# SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL

DU PERSONNEL UCA & MEMBRES ASSOCIÉS









# Moyens d'action : individuels et collectifs

- Consultations médicales, psychologiques et entretiens infirmiers
- Visites de locaux, études de poste, études ergonomiques
- Partenariat SPR et RH: évaluation des dangers professionnels, conditions de travail, suivi AT/MP/ arrêts maladies
- Maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap
- Prévention : veille RPS, F3SCT, addictions, intervention en formations...
- Rôle de conseil pour l'administration, les agents et leurs représentants

Qui peut bénéficier des actions du SST

Tous les agents titulaires, contractuel·les et doctorant·es de l'UCA et associés (INP, CROUS, CNRS, INRAE, AGROPARITECH, IRD)







### Médecins du travail

- Coordination de l'équipe pluridisciplinair
- Visites médicales

La périodicité des visites médicales systématiques est apprécié par le médecin du travail (état de santé, exposition à des risques professionnels...) au moins une fois tous les 5 ans.

Actions en milieu professionne

Étude de poste / préconisations médicales pour adaptation du poste de travail

Visites de lieux de travail suite à visite médicale ou signalemen

### Infirmières

- Entretiens infirmiers, Visite d'Information et de Prévention (VIF
- Étude de poste
- Accueil, conseil, information et orientation des agent
- Actes infirmiers sur prescription
- Préparation et délivrance des trousses de voyage sur prescription médicale
- Soins infirmiers
- Vaccinations





**Ergonome** (sur prescription médicale)

- Etude de poste ergonomique
- Aide à la définition des préconisations médicale
- Test de matériel sur les postes de trava
- Mise en place des aménagements de post
- Actions, formations collectives de sensibilisation
- Conseils pour nouvelles installations

### Psychologue du travail (sur prescription médicale)

- Suivi individuel de courte durée
- Écoute, soutien, conseil, orientation vers d'autres professionnel
- Problématiques abordées : souffrance au travail, stress professionnel, appréhension après un arrêt maladie, confliprofessionnel, problèmes organisationnels...
- Aide à la définition des préconisations médicales
- Conseil pour l'évaluation plusridisciplinaire des risques psychosociaux
- Actions, formations collectives de sensibilisation

### Assistante de service social

Recoit sur rendez-vous les agents UCA / INP en cas de difficultés :

- Personnelles: changement de situation familiale, logement budget, accès aux droits
- Médicales: information et accès aux droits à congés maladie, accompagnement et soutien administratif
- Professionnelles : information législative, information retraite aide à la constitution dossier MDPH

assistante-sociale@uca.fr 06 68 85 08 28

